

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL**  
**Le 9 avril 2019, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire (19 h 45)  
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé et Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Monique Thériault, Directrice des finances et Linda L. Borris, greffière adjointe  
Assistance : 5

**INVITÉ :** M. Paul Bérubé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (20 h)

*(En vertu de l'article 33 de l'arrêté procédural no 01-2018, la Maire suppléante Jocelyne Querry Bossé préside la réunion en l'absence de la Maire Somers)*

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2019-61**

**Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout de l'item « Plan quinquennal FTE 2019-2023 » au point 7 et au retrait de l'item 15 c.** **ADOPTÉE.**

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

**Aucune.**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 26 mars 2019

**RÉSOLUTION 2019-62**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 26 mars 2019, soit adopté tel que présenté.** **ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

7. FINANCES

a. Factures du mois de mars 2019

**RÉSOLUTION 2019-63**

**Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que les factures du mois de mars 2019 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :**

<b>Compte général</b>	<b>199 303,90 \$</b>
<b>Salaires mars 2019</b>	<b>69 812,08 \$</b>
<b>Compte eau et égouts</b>	<b><u>18 573,55 \$</u></b>
<b>Total payé en mars 2019</b>	<b><u>287 689,53 \$</u></b>

**ADOPTÉE.**

b. Plan quinquennal FTE (2019-2023)

**RÉSOLUTION 2019-64**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le document intitulé « Plan quinquennal de dépenses en immobilisation – Ville de Saint-Quentin 2019-2023 », soit adopté.** **ADOPTÉE.**

8. TRAVAUX PUBLICS

**Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, sera présenté lors de la prochaine réunion ordinaire mensuelle.**

*(La Maire est présente en réunion et reprend la présidence).*

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

**Le rapport de M. Patrice Michaud, Directeur par intérim des sports, loisirs et vie communautaire, sera présenté lors de la prochaine réunion ordinaire mensuelle.**

10. TOURISME

**Le rapport mensuel de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté, notamment :**

- **Rencontre comité d'accueil ;**
- **Festival de l'érable, du 3 au 7 avril.**

11. CORRESPONDANCE

- 1) Lettre conjointe de la Ville de Saint-Quentin, la communauté rurale de Kedgwick et les Chambres de Commerce de Saint-Quentin et de Kedgwick, adressée à M. Alex Leblanc, Directeur général du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (demande de subvention financière au programme de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada) ;
- 2) Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin, France (invitation à signer la Déclaration universelle des Droits de l'Humanité) :
  - **Le Conseil recommande d'obtenir de plus amples informations avant de procéder ;**
- 3) Martine Côté, Présidente du Regroupement des organismes communautaires « ROC » (Location de local au Centre communautaire – 10, place Patrick Jean) ;
- 4) Line Godbout, consultante culturelle Aménagement acadienne des artistes (lancement d'un Guide pour l'élaboration d'une politique culturelle municipale, le 16 mai 2019 à 10 h 30, Beresford) :
  - **La Maire est mandatée à y assister.**

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

**Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 26 mars 2019. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.**

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

**RÉSOLUTION 2019-65**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la lettre d'offre entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et la Ville de Saint-Quentin, au cout de 50 000 \$, relativement au Programme d'évaluation et de développement communautaire à la mise de tourisme de produits et des expériences aux saveurs de l'érable, soit acceptée telle que présentée.**

**ADOPTÉE.**

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

**La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 26 mars 2019. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.**

*(M. Paul Bérubé est en réunion à 20 h).*

Présentation des états financiers 2018

**M. Paul Bérubé, comptable agréé de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, présente les états financiers 2018 de la Ville de Saint-Quentin.**

**RÉSOLUTION 2019-66**

**Conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que les états financiers 2018 dûment préparés par la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thornton*, soient adoptés tels que présentés.**

**ADOPTÉE.**

*(M. Bérubé quitte la réunion).*

**Mme Coulombe procède à une brève présentation du nouveau rapport annuel de la Ville de Saint-Quentin, requis par le gouvernement provincial en vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, pour l'année 2018. Ledit rapport sera disponible au site internet de la Ville ainsi que les états financiers 2018.**

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

3<sup>e</sup> lecture (par titre) de l'arrêté no 07-2019 (sur les colporteurs)

**RÉSOLUTION 2019-67**

**En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 07-2019, relatif aux colporteurs, de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture par titre et adopté. **ADOPTÉE.****

3<sup>e</sup> lecture (par titre) de l'arrêté no 08-2019 (cautionnement annuel)

**RÉSOLUTION 2019-68**

**En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que l'arrêté municipal no 08-2019, relatif au cautionnement annuel des employés de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture par titre et adopté. **ADOPTÉE.****

16. AFFAIRES NOUVELLES

Politiques administratives révisées

**RÉSOLUTION 2019-69**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que les politiques administratives nos 2019-04 (achat d'essence et carburant), 2019-05 (fonctionnement du service de collecte des ordures), 2019-08 (harcèlement au travail), 2019-10 (responsabilité des participants lors d'ateliers à l'extérieur), 2019-13 (tabagisme à l'édifice municipale), 2019-14 (programme d'aide à l'employé-e), 2019-17 (utilisation des pesticides à des fins esthétiques), 2019-19 (reconnaissance des années de service des pompiers), 2019-25 (prêt d'équipements municipaux au public), 2019-26 (appréciation de rendement des employé-e-s), 2019-30 (achat de présents lors d'occasions spéciales) et 2019-32 (rapport annuel et planification annuelle des services), soient acceptées telles que modifiées. **ADOPTÉE.****

Projet de rezonage : résolution fixant la date d'audience publique

**RÉSOLUTION 2019-70**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'arrêté de zonage 27-2018, de façon à modifier la vocation du lot portant le numéro d'identification 50342252, situé le long de la rue Lynch, appartenant à Groupe Savoie inc. de « R4- Zone résidentielle maison mobile » et à « R3- Zone résidentielle multifamiliale » et, qu'il soit résolu que le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 14 mai à 19 h à l'Hôtel de Ville et que la greffière se charge, au nom et au compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme dans le site internet de la Ville à partir du 22 avril 2019, indiquant l'intention du conseil, la date et le lieu de cette réunion publique. **ADOPTÉE.****

Juge Gymnastique Rythmique en Bulgarie

**Cet item est reporté à la prochaine réunion du Conseil.**

17. AVIS DE MOTION

**Aucun.**

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

**Des membres du comité du projet de piscine intérieure sont en réunion afin de réitérer leur demande de soutien de la Ville afin de leur permettre de présenter des demandes de subventions et dans l'optique d'une vision communautaire, éducatrice, professionnelle et assurer la pérennité de ce service à toute la population et pour tous les âges. Le Conseil recommande de fournir une étude de faisabilité, tel que demandé dans une correspondance antérieure de la Ville.**

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

**La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 14 mai 2019 à 19 h 30.**

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

**RÉSOLUTION 2019-71**

**Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la levée de la réunion soit à 21 h 18 et que les items qui n'ont pas été traités soient reportés à la prochaine réunion.**

**ADOPTÉE.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale/Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda L. Borris  
Greffière adjointe